



Intervention de Kurt Rohrbach

Vice-président et représentant des actionnaires minoritaires de Grande Dixence SA Manifestation officielle du 30 avril 2010

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

Les travaux de réhabilitation des installations de Cleuson-Dixence sont terminés. C'est avec une grande fierté que je suis aujourd'hui parmi vous pour sa remise en service, en tant que représentant des actionnaires minoritaires – à ne pas confondre avec les petits actionnaires – de Grande Dixence SA. Si les actionnaires minoritaires n'occupent pas le devant de la scène, ils n'ont pas été moins présents lorsqu'il a fallu décider de la remise en état de l'installation et du lancement des travaux. Ils ont soutenu le projet dès le début, et leurs représentants au sein de Cleuson Dixence Construction SA ont contribué de manière significative à la réussite du projet de réfection.

Les actionnaires minoritaires Axpo, IWBasel et BKW Energie AG détiennent une participation de près de 30% dans la centrale hydroélectrique Cleuson Dixence, ce qui correspond à une puissance de presque 400 MW.

Même si la production d'énergie est au centre de notre travail – je parle ici de l'ensemble des actionnaires de Cleuson Dixence – et que la préparation des décisions d'investissement fasse partie de nos tâches-clés, remettre en état l'installation après l'accident n'a pas été une décision facile à prendre. Il a fallu évaluer très exactement les conditions en matière de technique et de construction et étudier avec précision les différents paramètres économiques. A l'époque, face à une surproduction au niveau européen, on parlait encore d'investissements non amortissables (INA) pour les centrales.

Pendant la phase de construction de l'installation, les prix d'énergie ont considérablement augmenté, puis ils ont à nouveau baissé à l'approche de sa mise en service. Nous restons toutefois convaincus que ce contexte ne remet pas en question l'existence de l'installation. En effet, cette production d'énergie électrique de pointe exempte de CO₂ nous permet d'être bien positionnés sur le marché de demain.

Des questions restent malgré tout en suspens et certains thèmes soulèvent encore des interrogations, par exemple celui du transport de l'énergie. Deux points sont à prendre en considération: premièrement, il serait dommage de disposer d'une installation ultraperformante et de ne pas pouvoir transporter l'énergie produite; deuxièmement, seules les lignes très haute tension sont appropriées pour le transport de tels volumes d'électricité. Jusqu'à maintenant, toutes les autres solutions envisagées se sont révélées irréalistes.

Les incertitudes liées la taxation de l'énergie hydraulique est également un thème d'actualité. Quelques mots-clés: composante G relative à l'alimentation, redevance hydraulique, impôts, etc. Le régulateur et les politiques ne manquent pas d'idées pour instaurer de nouvelles taxes, ce qui entraîne une augmentation des prix de l'électricité issue de la force hydraulique.

La construction et l'exploitation d'installations hydroélectriques comportent des risques potentiellement importants; Cleuson-Dixence en est un bon exemple. Jusqu'à présent, les propriétaires n'ont fait qu'investir, et cela prendra probablement encore un certain temps avant que l'installation soit rentable.

L'énergie hydraulique jouit plutôt d'une bonne réputation auprès de la population et une augmentation ciblée de cette forme de production est largement acceptée. Les travaux d'assainissement ont donc pu être menés dans un climat relativement détendu. Ailleurs, des projets se heurtent à des résistances. Dans le domaine de la petite hydraulique plus particulièrement, de nouveaux projets ont fait l'objet de nombreuses oppositions. Les grands projets de centrales hydroélectriques ont suscité l'opposition de la part d'associations de protection de la nature, du paysage et des animaux. La situation en est presque paradoxale. En effet, les personnes qui s'opposent à ces projets sont les mêmes que celles qui exigent une production d'électricité totalement exempte de CO₂. Il est difficile de sortir de ce cercle vicieux.

Il faut tout mettre en œuvre pour maintenir dans notre pays une production d'électricité issue de la force hydraulique et non émettrice de CO₂. Avec près de 60%, la production hydraulique suisse couvre une grande partie de l'approvisionnement et nous donne une certaine flexibilité ainsi qu'une relative indépendance vis-à-vis de l'étranger. A plus long terme, la production hydroélectrique risque de diminuer légèrement. D'une part à cause des dispositions légales relatives à l'augmentation des débits résiduels et d'autre part à cause du changement climatique. En effet, les précipitations diminueront en raison du réchauffement, mais elles seront beaucoup plus violentes. Nos installations ne pourront pas faire face à de tels débits. Pour répondre à la demande croissante en énergie, nous avons donc besoin de nouvelles centrales à haut rendement. Je pense aux centrales nucléaires, qui produisent également de l'électricité sans émissions de CO₂. A ce sujet, même si le but à atteindre est encore lointain, notre pays est sur la bonne voie.

Ces propos quelque peu critiques ne doivent cependant pas nous empêcher de fêter aujourd'hui la remise en service de l'aménagement hydroélectrique de Cleuson-Dixence. Je vous remercie de votre attention.